DIXIÈME ANNÉE — N° 419 — Un numéro est donné au Journal | 25 — Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne | 30 — Autres départements | 40 — Etranger | 50 — SAMEDI 30 MARS 1918

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
8, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être consentis pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Au Bureau du Journal seulement et par poste

A ceux qui luttent et qui souffrent

En ces journées d'atroces batailles, notre pensée douloureuse et confiante, notre ardente reconnaissance et notre admiration vont aux soldats français et alliés qui luttent et qui meurent ; notre souvenir va vers tous ceux qui auparavant, sont morts pour la même cause ; notre pitié va vers ceux qui les pleurent toujours, vers ceux qui tremblent pour les héros d'aujourd'hui ou qui pleurent sur de nouveaux morts ; notre pitié va vers les errants à nouveau chassés de leurs foyers. Et nous nous promettons, ici, de travailler sans relâche pour l'Idéal auquel tant de vertus et de souffrances sont offertes.

LA FRANÇAISE.

PRÉCISONS A PROPOS du "Maximalisme" suffragiste

L'article que j'ai publié ici le 16 mars sous le titre : « Prenons garde au Maximalisme suffragiste », a fort ému les fondatrices du *Comité d'Action suffragiste* dont je critiquais le programme. Hélas ! il ne les a point converties. Mlle Jeanne Mélin et Mme J.-J.-H. Moreau m'écrivent de longues lettres pour me prouver que j'ai tort de juger leur entreprise dangereuse pour la cause du vote des femmes, et inquiétante au point de vue patriotique. Elles invoquent le « droit de réponse » pour me sommer de publier ces lettres.

Je suis fâchée d'avoir à leur apprendre qu'elles n'ont aucun droit à aucune réponse. La loi n'accorde ce droit que pour le redressement d'inexactitudes de fait. Or, je n'ai signalé qu'un fait : la formation d'un groupe féministe pour l'obtention « immédiate » par les femmes du droit intégral de suffrages, tandis qu'une campagne méthodique menée depuis dix ans pour l'obtention des droits municipaux d'abord, est sur le point d'aboutir. Le fait est-il niable ? Je le voudrais.

Cependant j'ai donné mon opinion sur ce fait, je l'ai désapprouvé et j'ai dit pourquoi. Mmes Mélin et Moreau estiment cette opinion « erronée sinon injuste ». La loi ne m'oblige nullement à le leur laisser dire ici. Cependant je me fais un devoir de leur donner satisfaction, et je voudrais la leur donner complète par la publication totale de leurs lettres. Rien n'édifierait mieux nos lecteurs sur la qualité de leur campagne. Malheureusement leurs explications occuperaient à elles seules au moins trois colonnes de notre journal et ce serait trop. On peut du reste en retrancher beaucoup sans rien leur ôter de leur sens.

Voici les principales lignes de Mlle Melin :

Je ne laisserai pas passer sans protester une attaque visant un groupement important d'anciennes militantes suffragistes, connaissant la question, la défendant avec sincérité, mesure et sagesse, auxquelles sont venues se joindre des jeunes activités enthousiastes, de conviction ardente. Les membres de ce Comité veulent adhérentes à leurs sociétés respectives et n'ont aucunement l'intention de créer un nouveau féminisme ? ?...

Unies pour la lutte loyale des idées, sur le point spécial, du Suffrage intégral immédiat cela ne les empêche pas de collaborer en toute cordialité avec leurs collègues des sociétés dont vous évoquez le témoignage. Attachées à respecter leur action, quitte à les réfuter si besoin, nous espérons que la force même de l'opinion les incitera à exiger plus avec nous, pour ne pas accepter de mesures provisoires...

Vous n'ignorez pas non plus, Madame, que notre Comité se compose de personnalités ayant différentes tendances politiques, alors, pourquoi semer la suspicion par des phrases ambiguës et créer la confusion dans les esprits en mettant en garde contre un Maximalisme suffragiste, le reliant avec intention désobligeante à un autre maximalisme qui représente en ce moment difficile une opinion politique ?

Si nous voulons le **Maximum du Suffrage**, c'est notre droit, comme c'est le vôtre d'accepter ce que vous croyez qu'on nous donnera. Seulement, n'oubliez pas que les temps sont changés, qu'il y a la guerre, et nul ne connaît les surprises que demain nous réserve !...

Pour le Comité d'action suffragiste,
La Secrétaire Générale,

Jeanne Mélin,
Présidente et fondatrice
du Groupe des Ardennes
de « l'Union française pour le Suffrage des Femmes ».

Nos lecteurs ne manqueront pas de relever dans cette lettre, comme un signe de la méthode du nouveau groupe, que ses fondatrices « restent membres d'autres sociétés suffragistes et collaborent en toute cordialité avec elles, quitte à les réfuter », les sociétés que j'avais désignées sont *Le Conseil National des femmes* et *l'Union Française pour le suffrage des femmes*. Je n'ai point parlé en leur nom et je leur laisserai, si elles le jugent à propos, le soin de dire ici leur avis sur la collaboration de proslume Mlle Melin.

Pour moi, j'avoue ne pas comprendre, ne pas du tout, comment on peut collaborer pour une revendication avec des personnes que l'on réfute sur cette revendication même. Il ne s'agit point ici d'une campagne de principe sur laquelle toutes les féministes pourraient s'entendre, mais d'un point d'accord pour affirmer le droit de l'égalité politique des sexes et d'une application. Si l'Action *Suffragiste* n'existait que pour démontrer ce droit, elle aurait pu [illegible] n'aurait point déjà prêté à des interventions pour la paix à tout prix. J'estime que, dans un journal comme celui-ci, qui ne distingue pas le féminisme du patriotisme, j'avais le devoir absolu de leur donner à elles-mêmes, si c'était nécessaire, et en tout cas de donner à notre public l'éveil à ce sujet ; de même que j'avais le devoir d'exprimer mon avis sur la portée de leur tentative quant à la cause suffragiste. J'ai mis aujourd'hui de mon mieux nos lecteurs à même de juger si je me trompe sur ce point. Pour achever de se renseigner, ils trouveront ci-dessous le manifeste dont parlait mon article ; je le publie à titre de documentation et par esprit d'impartialité ; mais ai-je besoin de le répéter sans m'y associer : sans en renier non plus les idées fondamentales.

Jane Misme.

∴

MANIFESTE DU COMITE D'ACTION SUFFRAGISTE

17 décembre 1917.

Dès la fin des hostilités, de graves problèmes solliciteront l'Union de tous les cœurs, de toutes les intelligences, de toutes les volontés, féminines et masculines.

Pour éviter de nouvelles luttes en faveur de l'Egalité des sexes en matière politique, les femmes françaises sont décidées plus que jamais à faire valoir Tous leurs droits, à participer directement aux affaires de la Nation et à l'élaboration des lois.

Quoique ayant toujours fait preuve de leur valeur, on a attendu la guerre pour reconnaître leurs qualités. Elles se refusent à accepter leurs Droits comme une récompense. Elles réclament simplement la Justice.

Le Suffrage municipal accordé seul et considéré comme première étape ne leur donnera pas satisfaction, surtout à l'heure où les Peuples sont appelés à jouer leur rôle dans un monde nouveau.

Les femmes françaises ne doivent pas être exclues de l'œuvre de Paix.

D'ailleurs, elles n'estiment pas être inférieures aux Américaines, Australiennes, Russes, Finlandaises, etc., aux Anglaises qui, pendant la guerre même, viennent d'obtenir leurs Droits politiques à une écrasante majorité.

Que toutes les énergies féministes, que toutes les femmes se rallient, afin d'exiger pour les prochaines élections, le Suffrage intégral électoral et éligibilité à tous les degrés), qui leur permettra de remplir efficacement tout leur devoir. Qu'elles manifestent leur volonté par un appel à l'opinion publique et qu'elles fassent voter cet ordre du jour déjà adopté par de nombreuses Assemblées depuis le 9 juin 1917.

« Considérant que la femme collabore au même titre que l'homme au développement et au progrès de l'humanité ;
« Demandent au Parlement de discuter immédiatement la question du Suffrage intégral des Femmes et de leur donner sans délai l'exercice de tous leurs Droits ».

Pour le Comité,
La Secrétaire générale :
Jeanne Mélin,
37, rue d'Hauteville, Paris (X^e^).

QUESTIONS DU JOUR

L'Effort des Françaises

Notre collaboratrice et amie, Mme Th. Harlor, envoyée dans le Pas-de-Calais par le Comité de propagande du Ministère des Affaires étrangères : « l'Effort de la France et de ses Alliés », a fait deux conférences, à la Société de Géographie de Boulogne et de Berck sur la **Femme française** pendant la guerre.

Mme Th. Harlor, après avoir montré combien fut importante et courageuse l'action féminine, a terminé sa conférence en parlant du patriotisme éclairé des féministes :

Une conquête du féminisme et celle dont, vraiment, nous pouvons être fières, c'est qu'sans rien abdiquer de nos facultés affectives, sans avoir le cœur moins frémissant, nous nous sommes haussées vers un idéal qui n'est plus celui d'une sentimentalité vague. Nos guides à présent sont aussi les idées — les idées qui sont comme la synthèse de ce que la civilisation apporte, en se développant, de vérités nouvelles et de rênes nécessaires. Nous n'aimons pas moins la bonté, mais nous aimons plus qu'autrefois la raison. Nous nous adonnons de la même âme à la charité, mais nous élevons nos regards vers le beau visage austère de la justice. Le sens nous vient de la hiérarchie des raisons de vivre.

Nous haïssons la guerre. Qui en doute ? Mais plus haïssable que la guerre serait le triomphe de l'iniquité, cette régression vers les principes féodaux que l'Allemagne rêvait d'imposer au monde ; régression qui ne serait pas seulement une faillite et un déshonneur pour nos institutions libérales et nos habitudes spirituelles, mais encore, ajoutons-le, un désastre économique sans équivalent dans l'histoire.

Faute grave, toute plainte qui tend à obscurcir la perception nette que chaque citoyen, que chaque citoyenne de notre nation libre doit avoir du dilemme où nous plongent les circonstances. En somme, le courage, en ce moment, est avant tout affaire d'intelligence.

Croyez bien que la femme nouvelle, que la vraie Française d'aujourd'hui, au cerveau fortifié par la culture morale et intellectuelle, s'efforce d'être une créatrice d'énergie. Elle propage cette vérité, qu'il y a aussi pour les nations trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la volonté — et que la nation, gardienne des traditions généreuses de la Révolution française, doit montrer une ferveur toute particulière lorsqu'il s'agit d'assurer la victoire au Droit et à la Liberté.

PROCHAIN CONSEIL DE DIRECTION

Le prochain Conseil de Direction de La Française *se tiendra le Vendredi 12 Avril, à 5 heures, 17, rue de l'Annonciation.*

Cet avis tient lieu d'invitation. Il n'en est pas envoyé de convocations personnelles.

Autour de l'Ecole de Pyrotechnie de Bourges

Œuvres et Ouvrières

L'Ecole de Pyrotechnie de Bourges, cet important établissement, qui occupe une moyenne de 16 à 17.000 ouvriers dont environ 5.000 femmes, a reçu, depuis deux ans, une remarquable impulsion pour la création d'organisation destinées à améliorer le sort de la population ouvrière. Une direction avisée, véritablement paternelle à l'égard de sa main-d'œuvre féminine a accompli, en sa faveur, une tâche qui peut être donnée en exemple.

La Pyrotechnie de Bourges a pour mission le chargement des projectiles. C'est dire qu'elle accomplit des besognes délicates et dangereuses, que l'on y vit, on peut le dire, sur un volcan. Cela n'est pas pour effrayer les ouvrières et tout le monde rend justice à leur vaillance comme à leur endurance au travail. Elles viennent d'un peu partout : de la région berrichonne, de Paris, de tous les points de la France (les femmes de mobilisés venant travailler pour se rapprocher de leurs maris) ; et, très nombreuses, sont arrivées les réfugiées de Nancy, Dunkerque, etc., les rapatriées des régions envahies qui sont venues là, trouver le refuge et le gagne-pain.

Cette nombreuse population ouvrière, qui a presque triplé le chiffre des habitants de Bourges s'est heurtée à la grande difficulté, partout la même : insuffisance des logements, exploitation locale et prix excessifs des logements disponibles.

La Pyrotechnie, éloignée de la ville, était particulièrement dans l'embarras pour son nombreux personnel féminin. Elle a, tout d'abord, donné tous ses soins à la création de vastes cités ouvrières, surgies en pleine campagne, dans des sites heureusement choisis pour la salubrité et la proximité des usines. Ceci réalisé, on s'est préoccupé d'augmenter le bien-être, de soigner le moral et « la morale » qui souffre un peu de toutes ces existences déracinées.

Des cantines, des réfectoires où sont tenus chauds des repas tout prêts que beaucoup d'ouvrières préfèrent à la cuisine de restaurant, ont surgi en grand nombre. Des milliers d'ouvriers et d'ouvrières y prennent leurs repas. Une coopérative, des dépôts de pain et de lait, viennent en aide aux ménagères.

Les jeunes enfants et les mères ont été l'objet de soins particuliers : deux crèches et une pouponnière existent déjà, où les enfants des ouvrières sont gardés jour et nuit jusqu'à trois ans. La Pouponnière, à proximité de l'usine et dans un cantonnement où peuvent loger les mères-nourrices, rend de signalés services ; elle constitue une admirable démonstration de l'avantage de l'allaitement maternel sur le biberon. Les nourrissons y prospèrent à merveille, la maman-ouvrière venant leur donner le sein cinq fois par jour. Bientôt, une quatrième crèche, encore plus importante et spécialement construite près de l'usine, recevra une centaine d'enfants ; elle comportera aussi une section Pouponnière pour les enfants allaités par la mère. Toute maman est autorisée à prendre son enfant chez elle du samedi soir au dimanche soir ; très bonnes mères, à de bien rares exceptions près, elles usent avec joie de cette permission.

Les mères ne paient que 15 fr. par mois pour l'enfant placé à la Crèche. Les secours de grossesse (4 semaines de salaire entier et 4 semaines de 1/2 salaire) leur permettent de repos, bien nécessaire encore, avant la délivrance, ce qui est si favorable à la bonne venue du bébé ; et, aussi, un autre mois de repos, bien nécessaire, encore, avant la reprise du travail. Quand la mère-nourrice est fatiguée, elle obtient un congé d'allaitement à demi salaire, qui peut être prolongé jusqu'au sevrage. Enfin notons qu'après l'accouchement elle a touché un secours immédiat de 50 fr. et que si elle est nourrice elle touche une prime de 10 fr. par mois pendant 4 mois.

On voit que l'ouvrière qui devient maman est, là, protégée et soutenue de telle façon qu'elle peut envisager sa maternité avec confiance. Elle est délivrée de la terreur qui hante les malheureuses livrées à cet effroyable inconnue : de quoi sera fait demain, de quoi vivrons-nous, l'enfant et moi ?

Des garderies, des écoles primaires ont été ouvertes dans les cantonnements mêmes où se trouve une nombreuse population enfantine amenée par les réfugiées et les rapatriées. Tout cela regorge d'enfants et demande de continuels agrandissements.

La santé de ce petit monde, que les règlements militaires n'avait pas prévu, n'est pas négligée non plus : des consultations gratuites, en train de se multiplier, ont été organisées avec le concours d'une œuvre locale et de dames dévouées ; avec un autre concours indispensable : celui des médecins militaires qui ne savent pas dire non, quelque soit leur surmenage.

Les ouvrières sont soignées dans une belle infirmerie, en pleine campagne, pour les indispositions légères ne nécessitant pas l'entrée à l'hôpital. Le service médical (consultations, visites des docteurs à domicile, médicaments), fonctionne sur une vaste échelle et réclame beaucoup de dévouement des majors, surmenés par les soins qu'exige une si nombreuse population ouvrière. On les voit, tout le jour, allant dans les cantonnements et chez les ouvrières logées en ville ; et, encore la nuit, un médecin de garde peut être appelé par le téléphone.

Nous avons dit que le moral comme « la » morale n'étaient pas négligés. Ici, apparaît une heureuse initiative couronne d'un plein succès : dès que fut connue la création d'un corps de surintendantes d'usines, la Pyrotechnie de Bourges se préoccupa de faire appel à leur concours. Ce fut le premier Etablissement de l'Etat qui les appela à son aide et il s'en trouva si bien, qu'ayant commencé avec deux surintendantes, il en possède quatre aujourd'hui.

Ces surintendantes, choisies parmi des femmes cultivées et de bonne éducation, accomplissent un véritable apostolat. Elles vivent fraternellement parmi les ouvrières, dans les cantonnements, renonçant à toutes les habitudes de leur vie passée. Elles constituent par leur abnégation, leur inlassable patience, et leur activité la plus haute et la plus noble expression du dévouement laïque, jusqu'ici trop peu pratiqué en France.

Dans leur uniforme kaki, on les voit s'activant toujours auprès des ouvrières, comme de bonnes sœurs de charité, entourées du respect et de la sympathie générales. Leurs journées sont bien remplies, on peut le croire ! Et leurs nuits, souvent! Car, à tout moment on fait appel à leur intervention : maladies, accidents, conflits, toutes les misères de la vie sont de leur ressort. En plus d'une tâche quotidienne illimitée, elles étudient les améliorations qui peuvent être constamment apportées dans l'ensemble des organisations ; elles en font part à une Direction qui ne demande qu'à faire toujours mieux et leur donne généralement satisfaction.

Les surintendantes de la Pyrotechnie de Bourges ont déjà obtenu des résultats qui apparaissent à tous les yeux : une grande amélioration dans la tenue générale des ouvrières, un apaisement sensible et qui ne fera qu'augmenter dans les esprits.

Elles avaient demandé et obtenu la création de Foyers pour les ouvrières, c'est-à-dire d'un lieu de réunion correct et gai, où celles-ci trouveraient de saines distractions, où elles viendraient lire, écrire, coudre ; c'était accordé et, au moment de la réalisation, est survenu un concours inespéré, touchant et charmant. L'association des jeunes filles chrétiennes américaines (l'Y. W. C. A.) a offert de prendre à sa charge la création de ces Foyers et d'y placer une jeune Américaine chargée d'en assurer la direction.

Deux de ces « Foyers des Alliées » (bien nommés !) sont déjà ouverts à la Pyrotechnie de Bourges. Dans chacun, une Américaine s'est fixée à demeure et l'œuvre a fourni toute l'installation, piano compris. Il n'est pas de spectacle plus réconfortant que de voir ces charmantes alliées accomplir leur tâche aimable, faire régner autour d'elles la bonne humeur, créer les moments de salutaire oubli, donner le goût des saines distractions. Sans oublier des leçons d'anglais, très suivies !

Et comme l'ouvrière française, si fine et si sensible, a su apprécier ce dévouement venu de si loin, avec le sourire ! Elle les aime, ces charmantes Américaines et ne manque pas une occasion de leur en donner le témoignage ; toutes ensembles, ces ouvrières échappées de leur rude et angereuse tâche, ont vite fait d'organiser une collecte, de réunir une belle somme et d'offrir à l'alliée une splendide gerbe de fleurs, comme rarement en reçoivent les actrices à la mode.

Elles font royalement les choses, et gracieusement aussi, nos ouvrières françaises!

Et, pour conclure, il faut ici plaider leur cause. L'opinion publique a trop facilement créé un type d'ouvrière d'usine qui est le comble de l'ignorance et de l'injustice. De quelques cas particuliers on a tiré une conclusion générale.

Certes, l'inconduite d'un certain nombre d'ouvrières était évidente, autour de toutes les usines de guerre. Mais, avant de généraliser, on aurait dû s'informer. L'on aurait appris qu'il ne s'agissait que d'une faible minorité, bruyante et voyante. La vraie, bonne et vaillante ouvrière, celle qui constitue la grande majorité, on ne la voit pas ; seuls, la connaissent ceux qui vivent près d'elles et les voient accomplir des besognes ménagères, laver, repasser, raccommoder, cuisiner, tandis que les autres vont au dehors colporter le mauvais renom.

Soyons juste pour l'ouvrière comme pour le poilu. Elle vient de la même source, de ce bon peuple de France qui, avec ses défauts, est encore le meilleur du monde !

***.

Héroïnes du Jour

Mme Poussou, née Marguerite Collignon, 22 ans ;
Mme Bourgat (Elise), née Soissons ;
Mme Picot (Marthe), née Locquetois ;
Ouvrières des établissements Delaunay-Belleville. Au cours d'un bombardement, ont fait face au danger donnant l'exemple d'un sang-froid [illegible]

Guerre à l'Alcool

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*.
Adhésion : à partir de 1 franc par an.
Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations et [illegible] 16, rue Jacob, Paris. Président : M. Jean Bruno

Date de notre prochain Numéro

Selon notre habitude, à l'occasion de Pâques, nous suspendrons une semaine la publication de notre journal. Le prochain numéro ne paraîtra donc qu'à la date du 13 Avril. Nous sommes heureux de dire à cette occasion, à nos abonnés, à qui souvent nous avons confié nos peines, que *La Française* est, depuis la reprise d'octobre dernier, en progrès continu, le nombre de ses abonnés croissant de jour en jour sensiblement. L'honneur en revient pour une grande part à nos abonnés mêmes qui s'appliquent à faire « la boule de neige » avec un zèle dont nous les remercions profondément. Si un tel effort persiste, nous pouvons concevoir toutes les espérances pour le développement de notre publication et la réalisation de son programme !

Les Femmes à l'honneur

Le Comité l'*Effort de la France et de ses Alliés* organisait le 24 mars à la Sorbonne une manifestation dont le but était double : rendre hommage à toutes les Françaises qui travaillent, et collaborent ainsi au salut de la nation, faire connaître l'une des œuvres de guerre qui ont le plus fait pour organiser et coordonner ce travail : l'*Association pour l'Enrôlement volontaire des Françaises au service de la Patrie.*

Séance d'exaltation et de réconfort. Revêtues de leurs habits professionnels, les déléguées des ouvrières d'usine, des surintendantes, des wattwomen, des postières, des avocates, des religieuses, des infirmières, etc., etc., se coudoyaient dans l'hémicycle et le public et les travailleuses elles-mêmes pouvaient sentir d'une manière vivante, directe, la multiplicité des tâches assumées par les femmes.

Les orateurs commentèrent de la façon la plus haute, la plus large, la plus noblement féministe la valeur de cet effort.

M. Boutroux, relevant la comparaison dédaigneuse faite par Bismarck entre la nation teutonne représentant dans le monde le principe masculin, et la nation française représentant le principe féminin, montre que ce principe féminin signifie pitié, délicatesse, douceur, qu'il est l'essence même de la vraie civilisation.

Aussi, conclut-il les femmes françaises ennemies de la guerre, mais sachant quel est le but de celle-ci ne se résignant pas seulement à la soutenir. C'est du fond d'elles-mêmes qu'elles y collaborent qu'elles s'unissent à l'homme pour la mener à bien. Hommes et femmes confondus dans l'amour de la Patrie, comme ils le sont au foyer ne forment plus qu'une seule et invincible France.

Maître Henri Robert s'attacha à retracer l'œuvre accomplie par l'*Association pour l'Enrôlement volontaire des Françaises au Service de la Patrie*, les principes qui la guidèrent.

Fondée sur le principe de l'union sacrée, elle se rapprocha dès sa naissance de l'*Activité féminine* afin de travailler avec elle en harmonie et de concert. Son but fut et demeure de servir les besoins de la Défense nationale dans toutes les branches, y compris l'agriculture. Examiner les demandes d'emploi, les classer, par catégories, dresser des listes de personnes aptes, après enquête, à remplir certaines tâches, être en rapports constants avec les ministères, les administrations, les entreprises qui ont besoin de personnel et le leur fournir, telle est la vie de l'œuvre.

Elle se complète par la création de cours de puériculture, l'organisation de garderies d'enfants destinées à suppléer cette protection que la mère au travail ne peut plus exercer.

Maître Henri Robert souligne l'une des caractéristiques de l'œuvre qui fut de rendre aux déclassés de la guerre, un service de délicate solidarité.

Beaucoup de femmes subitement jetées au travail ou chassées de leur métier habituel se présentaient prêtes à accepter toute besogne. En s'efforçant de discerner leurs qualités, leurs aptitudes spéciales et de les utiliser, l'*Association pour l'Enrôlement* a véritablement réconforté des malheureuses en même temps qu'elle assurait un meilleur rendement de travail.

Demain, conclut Maître Henri Robert, ces Françaises qui ont si noblement accepté tous les devoirs devront être pourvues de droits, droit de vote municipal et législatif, droit d'éligibilité.

Rappelant le remarquable rapport de Mme de Witt-Schlumberger sur l'alcoolisme reproduit dans *La Française*, du 16 mars, rappelant la lutte antialcoolique menée par les femmes dans tous les pays qui ont le suffrage, Maître Henri Robert salue par avance l'œuvre qu'accomplironf demain les Françaises associées à la vie de la nation.

M. Viviani associe en des termes magnifiques l'héroïsme patient du poilu et la lucidité de l'effort féminin. Il montre qu'un même devoir les unit. La femme, veilleuse des berceaux, défend un bien aussi sacré que le sol de la Patrie. C'est pourquoi elle sœurs et voudra lutter jusqu'à la victoire qui libérera seule l'avenir.

Une partie artistique clôturait cette séance, où un poème de Mme de Pouilly, intitulé les *Femmes à Phamacon*, associait le génie d'une femme au talent du quelques-unes et à l'effort général de [illegible]

G. R.

POUR LA TERRE DE FRANCE

Note d'une Agricultrice

Nous publions avec plaisir ces opinions d'une jeune fille qui a donné dans le travail agricole ses preuves de vaillance et de compétence. Mais nous faisons observer qu'elle fait une légère confusion sur la question du morcellement des terres à laquelle Mme Marcelle Loutrel a fait allusion ici comme à une des causes de la désertion des campagnes. Elle confond la question du morcellement avec celle de la petite propriété. Nul ne songe à nier l'intérêt de l'accession du cultivateur pour lui-même et pour le pays, à la propriété de la terre. Autre chose est de trouver que les méthodes d'acquisition et d'exploitation des terres en vigueur, comme elles le sont actuellement, laissent à désirer au point de vue du rendement et puissent produire de décourageants résultats. Les remèdes que l'on cherche à ce mal n'excluent nullement l'idée que le travailleur de la terre en doive devenir le possesseur. Malgré la petite erreur de Mlle Cointat, nous ne trouvons pas moins intéressant ce témoignage vécu de l'intelligence et de l'énergie des paysans de France.

⁂

« On a coutume d'attribuer la désertion des campagnes au surcroît de fatigue et à la perte de temps qu'occasionne au travailleur rural l'exploitation de champs isolés les uns des autres. Il est incontestable que le morcellement des terres présente de sérieux inconvénients au point de vue de la main-d'œuvre agricole, mais, loin d'être pour le paysan une source d'aversion pour la profession qu'il exerce, lui seul au contraire est capable de la lui faire aimer. En effet, il permet à l'ouvrier de devenir propriétaire, et, à mon avis, le seul lien susceptible d'attacher l'individu à la glèbe, c'est la possession du sol.

« Ce que je suis, c'est au morcellement des terres que je le dois. Si mon père, qui a commencé par être domestique de ferme, mais qui n'a jamais fait usage ni d'alcool ni de tabac, est parvenu, à force d'activité et d'épargne, à acquérir les biens qu'il possède aujourd'hui, c'est qu'il a pu consacrer le fruit de ses économies à l'achat de quelques champs et arrondir ainsi peu à peu son domaine, chaque fois qu'une vente immobilière a eu lieu dans notre village. Ceci lui eût été impossible s'il eût habité certaines contrées où toutes les fermes sont d'un seul tenant et où l'on ne procède jamais à la mise en vente ou à la location d'une pièce de terre détachée. Ainsi, malgré toute sa fermeté de caractère, il eût été contraint à rester toute sa vie dans la condition si humble où le sort l'avait placé et où il n'aurait pu me donner ni l'instruction ni l'éducation que j'ai reçues. La noble ambition d'améliorer sans cesse leur situation, en même temps qu'elle les soutenait dans leur âpre labeur quotidien, développait chez mes parents le goût des occupations intellectuelles qu'ils ont su m'inspirer. Tout en labourant, mon père recueillait les objets anciens, principalement les silex taillés provenant des époques préhistoriques que le soc de la charrue ramenait à la surface de la terre, et ses communications et découvertes archéologiques étaient vivement appréciées par la Société des Sciences de Vienne dont il est correspondant. Ce milieu où les travaux manuels s'alliaient avec tant d'harmonie avec les plaisirs de l'esprit a contribué à l'essor de toutes mes facultés, c'est là, dans la solitude pleine de charme des vallons embaumés, que mon jugement s'est formé et que j'ai puisé cette énergie dont le secours m'est si précieux aujourd'hui.

« La guerre m'a mise aux prises avec des difficultés en apparence insurmontables dont j'ai cependant réussi à triompher. Mais ce que j'ai accompli, moi, fille d'un propriétaire dont les débuts ont été si pénibles, aucune servante n'eut osé l'entreprendre. Pour assurer l'ensemencement de nos terres en l'absence de mon père appelé sous les armes dès le premier jour de la mobilisation, j'ai dû risquer ma vie en conduisant un cheval méchant, et un poulain non dressé. La pensée que sur moi reposait la sauvegarde des biens amassés par mes parents au prix de tant d'efforts, en exaltant ma volonté de remplir sans faiblir le rôle qui m'incombe, m'a donné la force de faire face aux plus rudes épreuves.

« Si dans toutes les parties de la France le lien de la propriété avait ainsi retenu à la terre la presque totalité des paysans, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui l'abandon de notre sol, et, au lieu des friches qui souillent les plaines de leurs tons mornes, nous verrions se dérouler partout le manteau soyeux des moissons fécondes.

Viviane Cointat.

LIVRES NOUVEAUX

Tenir, par Max Buiceau (récits de la vie des tranchées) (Plon), prix 3,50.

Avec les vainqueurs de Yabora. Notes d'un colonial belge en Afrique orientale allemande, par Pierre Daye. Préface de M. Jules Renkin, ministre des Colonies de Belgique (Perrin), prix 3,50.

L'impérialisme économique allemand, par M. Lichtenberger et Paul Petit (Flammarion).

Pour mieux juger les Allemands, par Georges Blondel (Bossin), prix 4,50.

Les Leçons du Livre Jaune 1914, par Henri Welschinger, de l'Institut (Bloud et Gay).

La cruauté des armées allemandes en Belgique et en France d'après l'enquête anglaise, par Henri Davignon (Bloud et Gay).

Six leçons sur le socialisme allemand, par C. Bougié (Berger-Levrault), prix 0,80.

Un examen de conscience de l'Allemagne, par P. Hazard (Bloud et Gay), prix 0,60.

L'Allemagne et la guerre européenne, par Albert Sauvaur (Bloud et Gay).

Les opinions de Grimm, par Vindex (Bloud et Gay), prix 0,60.

Le Sacrifice, par Mgr Ch. Ginisty, évêque de Verdun (Bloud et Gay), prix 0,60.

La Vierge Immaculée, par Pierre de Dun-le-Palestel (Bernard Grasset), prix 2,50.

L'effort militaire de la France, par Français (Librairie Armand Colin), prix 2 francs.

Journal d'un officier de la Marine marchande sous les ordres de l'amiral de Spinoy, par le Commandant Paul Chack, prix 3 fr. 75.

Le Cœur fidèle, roman, par Gaston Rieu (Hachette et Cie), prix 3 fr.

Ce que la guerre peut faire de la démocratie, par C. Bouglé (Pot et Cie).

Les Soldats, roman, par Martel (Plon), prix 3,50.

Les Cahiers de la Quinzaine, 14e cahier de la 14e série (Péguy et Cie).

LES LIVRES

LA FEMME POLONAISE, par Halka Ducrainte, Préface de Henry Bidou.

La sympathie que la Pologne nous inspire ne vient pas seulement de ses malheurs, mais aussi de certaines ressemblances de caractère qu'elle a avec la France. L'une de ces ressemblances est le rôle tenu de tout temps par la femme dans la société. Mme Ducraine commence son histoire de la femme polonaise à l'époque païenne la plus reculée, plus légendaire qu'historique, où la femme, paraît-il était très malheureuse, réduite à une sorte d'esclavage dont elle partageait les travaux et les peines avec d'autres épouses de son mari. Aussi est-ce par la femme que le christianisme s'est surtout répandu. Déjà au Moyen-Age plusieurs femmes ont eu une part prépondérante dans l'histoire de leur pays, comme les deux Dombrowka, Ryxa l'amazone. Les troubles continuels ne permettaient pas encore le développement de la poésie, des salons et les joutes de bel esprit comme il y en eut en France et en Italie ; mais on voyait plutôt les châtelaines prendre la tête des armées ou défendre elles-mêmes les citadelles. Souvent sorties du peuple, elles formaient le lien alors nécessaire entre les seigneurs et les serfs, évitant les révoltes des uns en tempérant la tyrannie des autres ; et la femme polonaise a gardé à travers les âges une sympathie agissante et compréhensive pour le peuple.

La plus célèbre des chrétiennes polonaises fut la reine Hedwige qui sacrifia son bonheur à la grandeur de sa patrie, et au bien de ses sujets. Elle employa ses richesses et son pouvoir de reine au soulagement des malheureux. Elle fut aussi une savante, et organisa l'Université de Cracovie sur le modèle de celle de Paris.

Le reine Hedwige sort de son tombeau et revient en Pologne chaque fois à l'heure du danger. Cela signifie, explique Mme Ducraine, qu'elle « revit dans chaque femme polonaise et, partout où se trouve la femme polonaise, se trouve toute la Pologne, se trouvent aussi le travail, le devoir et le sacrifice ». C'est la femme qui a conservé vivant le sentiment de la patrie. « Elle fut la vigie de la conscience nationale », gardienne des traditions qu'elle a transmises intactes aux générations nouvelles. Mme Ducraine cite à ce propos cette belle parole de Lamartine : *Il ne faut pas désespérer d'une nation quand il reste un foyer de résistance dans le cœur d'une femme.*

Le dernier chapitre consacré aux contemporains, est présenté de façon moins attrayante pour le lecteur français à cause de ses trop nombreuses énumérations de noms généralement peu connus ; mais l'appendice contient des détails historiques ou anecdotiques qui prouvent qu'une femme écrivain peut être érudite sans être pédante.

POETES DE GUERRE

Il a plu à l'auteur de **Lueurs et Reflets de la Guerre**, M. G. Sorbets, de varier à l'extrême la forme de ses tableaux de guerre : des proses travaillées alternent avec des poèmes, il y a même une pièce de théâtre, **La Salve**, qui paraît peu scénique mais où se trouve une assez forte idée dramatique. La poésie semble cependant son moyen d'expression le plus sûr. **Le vent d'ouest en Lorraine** est un joli sonnet, pur de forme et de pensée, tandis que **Le Chant des cavaliers** s'envole sur un rythme superbe :

Et nous allons,serrant les poings,tendant le col
Notre enragé galop ébranle au loin le sol.
Galoper ! Oh ! depuis si longtemps qu'il nous [tarde !
Etre à la France en marche une immense avant-[garde !
Et sentir, écumant aux bords du flot vivant,
Toute la Nation qui nous pousse en avant !

L'Académie française a couronné l'**Hymne à la France**, de Paul Rougier. Un vagabond venant de Suisse et hésitant au carrefour des trois routes, entend le conseil de la Frontière de France, personnifiée sous les traits d'une jeune fille blonde, portant à sa tunique les fleurs de trois couleurs Elle lui montre les beautés de la France en guerre « la mer d'épis des baïonnettes inflexibles », les femmes dont les yeux se sont habitués à refouler leurs pleurs pour mieux voir la victoire, les enfants qui saluent les soldats au départ. Enthousiasmé, il choisit la route de France.

M. G. Grandjean peint avec une certaine force les **Gouffres et brasiers**, les horreurs allemandes et les batailles et il évoque aussi :

Sur les mornes tombeaux les femmes en prié-[res
Etouffant longuement leurs sanglots infinis.

La facture de ces poèmes n'est pas toujours très sûre, ni toujours suffisamment châtiée. De jolis vers comme ceux-ci :

Dans la nuit mollement des souffles sont pas-[sés,
Dans un songe s'endort l'existence des choses.

font penser qu'il ne manque à l'auteur qu'un peu plus de sévérité envers soi-même pour écrire de bonne poésie.

Alice Berthet.

COURRIER DES LECTEURS

Mme Wurtz. — L'Association des Infirmières visiteuses vous indiquerait peut-être ce que vous cherchez. Ecrivez aussi à Mme Weil, présidente de la Section d'assistance du Conseil National des Femmes, 4 rue Pitoëff, qui a créé un service pour l'envoi à la campagne de jeunes filles anémiées dont je ne sais s'il fonctionne toujours.

Mlle J. L., Nice. — La personne dont vous nous parlez dans votre lettre du 22 février, n'est pas encore abonnée. Remerciements.

Mlle Maheu. — Je serai très contente de vous voir un matin ou un dimanche après le 7 avril, sur rendez-vous pris à l'avance. Fidèles amitiés.

M. Pierre de Bouchaud. — Remerciements et félicitations. Votre désir sera suivi de tout cœur.

Mme Gasquet. — Tous nos bien vifs remerciements pour votre propagande et votre approbation à laquelle je suis très sensible.

Mlle Fuchs. — Merci de vos aimables paroles. Votre souvenir est arrivé trop tard pour que nous ayons représentées à l'Assemblée générale des **Eclaireuses**. Envoyez-nous un compte-rendu que nous publierons avec plaisir.

LISEZ FAITES LIRE

« La Française »

Conférences d'Education Municipale

NOTEZ BIEN. — Les conférences continueront d'avoir lieu à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne. Le Conservatoire des Arts et Métiers n'étant pas disponible. (4 heures : Entrée libre).

7 Avril : *Police* (suite) (Les débits de boissons, Les lois sur l'ivresse). — Présidente : Mme la Comtesse de Noailles. — Allocution : M. Henri Gabelle, Directeur du Conservatoire des Arts et Métiers. — Pourquoi les hommes veulent que les femmes votent : M.-J. Ernest-Charles, homme de lettres. — *a) L'alcoolisme devant l'opinion et le Parlement* : Mme Jane Misme, Directrice de *la Française*. — *b) L'alcoolisme fléau national* : Mme Juliette-François Raspail, Secrétaire générale de l'Union fraternelle des femmes.

Des poèmes de Mme de Noailles seront lus par M. Carlos Larronde, homme de lettres.

14 avril : *Instruction et Education* (Maternelles, primaires, supérieures, d'apprentissage, techniques, bibliothèques, musées, etc., obligations des communes). — Présidente : Mme Jules Ferry, Présidente de la Coopération féminine. — L'action des institutrices sur l'évolution des idées : M. Léon Robelin, Secrétaire général de la Ligue de l'enseignement. — *a) Les écoles. Les lois de scolarité* : Mlle Hélène Bureau, Professeur de Sciences physiques et naturelles. Vice-Présidente de l'Union fraternelle des femmes. — *b) L'Art dans l'éducation* : M. Léon Rosenthal, docteur ès-lettre, Président de l'Art de France.

On nous écrit

A PROPOS DE "Où nous mène le Féminisme"

Nous recevons de notre collaborateur Jean Pain, la lettre suivante en réponse à la protestation de Mme de Crisenoy au sujet de son article *Où nous mène le Féminisme* ? Les communications insérées sous cette rubrique n'engagent point la direction du journal :

Madame la Directrice,

J'ai lu avec intérêt la lettre de Mme de Crisenoy, parce que, s'il est vrai qu'elle me prend à partie, du moins développe-t-elle une idée ingénieuse, ce qui seul importe : C'est que la maternité crée une valeur économique qui pourrait donc être rétribuée au même titre que toute fonction professionnelle, pour faire de la femme, à l'égal de son compagnon, une productrice dans les ressources ménagères, comme dans la vie sociale.

Aussi n'insisterai-je guère sur l'expression qui a tant ému ma Correspondante « La raison d'être du Féminisme est de faire sortir la femme du foyer ». Je me rappelle, Madame la Directrice, que vous m'aviez demandé de remplacer par son exact équivalent dans ma pensée cette formule équivoque, susceptible de faire supposer que je préconise la destruction de la vie de famille ; j'aurais pu dire qu'une caractéristique du féminisme, c'est que la femme cessera de se laisser entretenir par l'autre sexe et contribuera au moyen d'un travail rémunérateur à l'accroissement de la fortune du ménage, afin de ne plus dépendre de l'homme économiquement ni moralement. J'ai préféré remplacer cette pensée exacte, mais délayée et sans expression, par une sorte de son de trompe qui ébranle plus fortement la sensibilité de mes lecteurs. N'est-ce pas le propre de l'art que de déformer pour ainsi dire la nature, d'en grossir les traits ? et ses éléments détachés et mis en valeur, en dépit de la réalité, ne sont-ils pas cependant plus proches de la vie, c'est-à-dire du vrai, que la reproduction adéquate des choses ? Les chevaux de course de Géricault, bien que dans une position absolument impossible, donnent une impression d'élan que n'atteindra jamais la précision de l'instantané photographique. De même mon but a été, par cette formule paradoxale, de donner un coup de fouet à l'attention du lecteur, de le choquer même par sa brutalité, pour qu'il réagisse violemment, de sorte qu'après avoir été forcé d'appliquer son esprit sur un point qu'il n'était pas accoutumé à débattre, il arrive à extraire une conception nouvelle, à savoir que le féminisme ne consiste pas, comme il le croit trop souvent, à redorer le régime actuel des relations entre les deux sexes, mais à transformer de fond en comble leur genre de vie. Ma formule, absurde à la lettre, puisqu'elle demandait à la femme de déserter un devoir sacré, était une expression symbolique pour inciter le lecteur à découvrir le sens profond d'une doctrine. Ainsi le laboureur de Florian, en soutenant à ses enfants qu'un trésor était enfoui dans un coin de son champ, leur fit acquérir grâce à cette imposture une prospérité réelle.

Je regrette que Mme de Crisenoy croie devoir donner pour base à sa thèse la différence d'aptitudes entre l'homme et la femme. Il me semble que c'est contraire à toute bonne méthode de penser que de fonder une idée qui a de la solidité par elle-même sur une hypothèse invérifiée et invérifiable, d'ailleurs complètement inutile. Je croyais que le positivisme, grâce à son exagération même, avait réussi à débarrasser la science de cette coutume d'aller chercher dans une région supérieure aux astres les principes de notre existence terrestre et que la morale sociale n'avait plus rien à redouter de ces grands systèmes métaphysiques de la biologie, qui voudraient que les êtres évoluent selon une direction définie à l'avance.

Vous savez, Madame la Directrice, que j'ai fait mon entrée dans le féminisme il y a quatre ans par une étude de cinq cents pages sur le problème d'égalité des sexes au point de vue historique, psychologique et physiologique. C'était le beau temps de mes années d'université, où j'avais l'illusion que la question était de nature à être étudiée sérieusement, le temps où j'ambitionnais une thèse pour donner parce que j'avais été terrassé par l'autorité et le génie de Spencer qui, j'allais dire, m'a tué. Mais, libéré, inspiré et emporté par le mouvement, pleurant après le grand philosophe désormais des réserves puériles et [illegible] je me suis

tion, mais au détriment des fonctions cérébrales ; je voyais alors avec terreur la femme courbée sous le poids de son sexe et condamnée par la nature, en dépit de ses aspirations, à n'être qu'une diminution de l'homme.

Ces temps sont loin ; j'ai appris depuis à me rendre compte que ces vastes hypothèses ne sont que le roman de la biologie ; il a fallu la sagacité de M. Brunschvicg pour me faire apercevoir toute la stérilité de ce faux problème d'égalité ou d'équivalence des sexes, véritable non-sens philosophique. Voilà pourquoi je me suis abstenu jusqu'à présent de traiter cette question dans la « Française », bien que j'aie eu l'enfantillage de l'étudier à fond ; mais s'il existe des féministes qui y attachent encore quelque importance, je m'offre volontiers pour leur édification à exposer en cinq ou six articles toutes les pseudo-hypothèses qui ont été imaginées sur ce sujet.

Mme de Crisenoy n'avait pas besoin de partir de régions inaccessibles pour avoir le droit de soutenir que la femme a pour ses petits des sentiments plus développés que chez l'homme et que par conséquent un grand nombre d'entre elles ont le devoir de diriger leur activité entière du côté des fonctions de la maternité.

Je suis loin de m'opposer à ce qu'on favorise une tendance, qui s'il n'est pas prouvé qu'elle ait son fondement dans une différence physiologique et mentale, peut être considérée comme un produit normal du développement historique; mais autre chose est de reconnaître la légitimité d'une qualité, autre chose est de prétendre qu'elle ne se manifestera jamais que sur le modèle consacré par la tradition — tant soit peu revu et corrigé. — Or l'étude de la vie sociale révèle clairement que la fonction de la maternité est en voie d'évolution d'une manière analogue aux autres fonctions de la vie sociale : toutes n'ont pu trouver l'élément suffisant à leur épanouissement que dans un organisme qui dépasse infiniment en étendue et en valeur le cadre du logis familial. De même que la confection du vêtement, des aliments, des meubles et de tous les objets de première nécessité ont cessé d'être le lot de tous les individus chacun pour leur propre compte et sont devenus affaire d'association professionnelle, de même que les occupations d'ordre moral autant que la maternité, comme certaines fonctions gouvernementales et religieuses, sont sorties du foyer domestique pour se développer librement au dehors, on voudrait rabaisser la maternité en la considérant comme incapable de prendre son essor elle aussi et la confiner dans une multitude de travaux de détail qui abrutirait la vie entière de la moitié du genre humain! Cette conception de la maternité qui veut que chaque mère fasse tout elle-même et gaspille ainsi son activité dans des soins fastidieux qu'il serait infiniment plus pratique de faire en grand, est en tous points comparable aux occupations de l'individu qui s'amuse à se fabriquer un couteau ou une brosse pour son usage personnel ; cette maternité-là, — que mon contradicteur s'arme de courage pour supporter ma formule — ne peut être et ne sera jamais qu'un travail **d'amateur**.

La maternité cessera de plus en plus de rester dépendante de la seule autorité individuelle de la femme ; c'est une chose trop difficile et trop complexe que la formation de l'homme futur, elle suppose des connaissances trop étendues dans tous les domaines de la vie et des aptitudes au commandement trop rares pour être livrée aux forces limitées et au bagage forcément fragmentaire de la mère, quel que soit l'amplitude de son cerveau ; de plus en plus les parents cesseront de mettre eux-mêmes la main à la pâte dans les besognes de la maternité, pour tenir à l'égard de leurs enfants le rôle glorieux de directeurs de conscience.

Je rends hommage au zèle sincère de Mme de Crisenoy et la remercie de m'avoir éclairé sur un point en la priant de voir en moi un ami dévoué de la cause des femmes.

Jean Pain.

Carnet Domestique

De la Chimie, mais pas trop

M. Houllevigue, dans « l'Ecole et la Vie », met en garde le public contre l'intrusion excessive de la science dans l'alimentation. La chimie n'a encore pas réussi à créer une nourriture qui puisse remplacer les aliments naturels. « Les chimistes allemands eux-mêmes, si vains de leur savoir et si désireux d'apaiser la boulimie germanique, n'ont pu inventer que de vagues produits de substitution, où l'aliment de qualité médiocre, savamment maquillé, s'essaye à imiter les produits plus raffinés de la ferme ou du champ ; en un mot, la chimie arrive tout juste à tromper la faim sans la satisfaire, et les condiments qu'elle invente sont dénués de toute valeur alimentaire ».

Un autre abus est l'estimation en calories des équivalences des aliments, à qui l'on attribue une vérité absolue, alors que ces chiffres devraient seulement servir d'indication générale. M. Houllevigue reproduit le tableau ci-dessous :

Aliments Albuminoïdes	Calories pour 100 gr. p. 100	
Viande de boucherie	15	200
Charcuterie	20	375
Poisson	12	100
Œufs	12	150
Pain	7	250
Semoules, pâtes, riz.	10	350
Légumes secs	18	340
Légumes frais	1	40
Fromages	20	300
Beurre et graisse	0	750
Sucre	0	400
Lait	3	67
Chocolat	5	500

« Notre estomac, dit-il, a aussi ses exigences et ses caprices dont il faut bien tenir compte. Le bon sens populaire affirme qu'on vit de ce qu'on digère et non pas de ce qu'on mange, et toi qui te nourrit de bon pain de froment de supprimer pour y substituer, à proportions équivalentes, des haricots verts et des pommes de terre. Chacun de nous a donc à résoudre un petit problème économique et physiologique pour lequel la science ne donne que des indications insuffisantes, »

Carrières Féminines

PERSONNEL DES CRECHES

Un cours de puériculture élémentaire en six leçons théoriques et un stage pratique, destiné à former un personnel bénévole et rétribué pour les crèches d'usines et des œuvres de puériculture sera fait à l'Hôpital-Ecole Edith-Cavell, par Mme le docteur Clotilde Mulon, tous les lundis à cinq heures, sous le patronage du Conseil National des Femmes. La première leçon aura lieu le lundi 8 avril à cinq heures.

S'inscrire à l'Hôpital-Ecole Edith-Cavell, 64, rue Desnouettes, Paris (15e), les lundis, mercredis et vendredis, de treize à seize heures ou par correspondance.

Nous faisons appel aux femmes qui veulent se consacrer au sauvetage des enfants, tant à titre bénévole que pour y trouver une carrière normalement rétribuée.

EXAMENS ET CONCOURS

Nous rappelons les dates des examens et concours suivants :

Ecole supérieure d'enseignement agricole et ménager de Grignon (filles). — Date officielle : 17 juin 1918. — Délai d'inscription : 1er juin 1918.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de la composition décorative. — Date officielle : 21 octobre 1918. — Délai d'inscription: 20 septembre 1918.

Brevet supérieur :

Paris. — Aspirantes. — Date de l'ouverture de la session : 27 juin.

Paris. — Aspirants. — Date de l'ouverture de la session : 10 juillet.

Départements. — Aspirantes. — Date de l'ouverture de la session : 5 juillet.

Départements. — Aspirants. — Date de l'ouverture de la session : 5 juillet.

Brevet élémentaire :

Paris. — Aspirantes. — Date de l'ouverture de la session : 6 mai.

Paris. — Aspirants. — Date de l'ouverture de la session : 14 juin.

Départements. — Aspirantes. — Date de l'ouverture de la session : 22 juillet.

Départements. — Aspirants. — Date de l'ouverture de la session : 16 juillet.

ON DEMANDE UNE DOCTORESSE

On nous dit qu'une femme docteur en médecine serait bien accueillie dans la ville de Laval (Mayenne), où une féministe zélée a déjà préparé les voies en assurant des sympathies à la nouvelle venue dans les membres du corps médical.

Bulletin des Sociétés Féministes

L'entr'aide Féminine de Marseille

RAPPORT MORAL A LA QUATRIEME ASSEMBLEE GENERALE

Les six sections de début: Affaires administratives et allocations, œuvres d'assistance privée, Travail, Placement, Réfugiés et Affaires juridiques ont fonctionné très activement et se sont occupées d'environ 4.000 affaires. Le Cours commercial a instruit 80 élèves ; le total des appointements des 38 élèves placées par les soins de l'œuvre s'élève à 54.180 fr. par an. La Cantine a fourni à ses pensionnaires quotidiennes (150 depuis le mois d'avril) : 28.205 repas à 0 fr. 40 c. Les Repas des Familles fondés le 22 mars, ont fourni 16.003 portions à des prix divers et 58.666 repas à 0 fr. 60 c. Les Causeries continuent à rassembler, deux fois par mois, l'auditoire toujours croissant des « Alliée ». Un Cours de couture a été organisé pour enseigner la coupe et le parti qu'on peut tirer des moindres morceaux de tissu, c'est-à-dire l'ingéniosité dans l'économie. Une petite société chorale populaire et une bibliothèque ont été fondées. A ces deux créations, qui ont une portée morale par la distraction saine qu'elles procurent, s'en ajoutent deux : les Pupilles de la guerre et la Protection maternelle. Les Pupilles de la guerre ont pour but d'assurer aux orphelins de père mort pour la France, une tutrice bénévole ; cette tutelle n'entraîne ni obligation pécuniaire ni responsabilité civile ; elle s'efforce seulement d'entourer l'enfant d'affection et, avec l'assentiment de la mère, de l'orienter selon ses aptitudes. La Protection Maternelle a pour but de lutter contre la mortalité infantile ; elle agira auprès des mères pour les décider à allaiter elles-mêmes leur enfant, les aidera matériellement quand l'indigence les empêche de nourrir et les surveillera dans l'accomplissement de ce devoir.

A cet effet, des visites à domicile seront faites par des sages-femmes, et par des dames visiteuses instruites à un cours de puériculture qui va être organisé tout exprès. Cette section a reçu de la Croix-Rouge américaine, l'appui le plus encourageant. L'Entr'Aide Féminine a également entrepris une campagne contre l'alcoolisme ; ses pétitions anti-alcooliques ont recueilli près de 16.000 signatures qui ont été envoyées aux députés de nos diverses circonscriptions. Une ligue a été organisée pour lutter contre le gaspillage alimentaire et encourager chacun à remplir ainsi son devoir patriotique.

Plusieurs causeries de l'Entr'Aide ont été mises en vente à 0 fr. 50 chez Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris. Près de 600 ont été vendues dans l'année.

Lire dans le prochain numéro : Comptes-rendus du Congrès de l'U. N. S. F. ; Etude de Mme Chevalier-Marescq de la loi sur les Pupilles de la Nation, au point de vue spécialement féminin.

Chronique des Œuvres et Institutions

LES ECLAIREUSES

L'Association des Eclaireuses a tenu son assemblée générale le 17 mars sous la présidence de M. le Professeur E. de Fellenberg, pionnier volontaire et de Mme J. Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes françaises.

Les Eclaireuses sont des jeunes filles de 12 à 18 ans qui, ayant reçu l'autorisation de leurs parents, ont donné leur parole d'obéir aux commandements dont voici quelques-uns répliés :

Une éclaireuse n'a qu'une parole, elle ment jamais.

Une éclaireuse se rend utile, elle aide au moins une bonne action par jour.

Une éclaireuse est la sœur de toutes les éclaireuses sans distinction de classe social.

Une éclaireuse est pure en pensées, en paroles et en actes.

Une éclaireuse se souvient toujours que ses premiers devoirs sont dans sa famille.

Des cours de cuisine, coupe, [illegible] hygiène, chant, etc., sont donnés tous les jeudis, aux éclaireuses. Le premier dimanche de chaque mois, il y a une sortie à la campagne par groupe de 8 ou 10 sous la conduite d'une jeune fille plus âgée. On fait la cuisine au plein air. Les marches et les exercices sont réglés de façon à ne jamais surmener les éclaireuses. Une fois par mois, pesage, mensuration, auscultation par Mme le Dr Magri, directrice de l'Office anti-tuberculeux de l'Hôpital Beaujon, secondée par des infirmières de la Croix-Rouge.

Siège social : 32, rue de Naples (8e).

CONCOURS DE SIMPLES

La Société Nationale des Conférences populaires organise un concours entre les écoliers et écolières de France pour la récolte des plantes médicinales. Ce concours est ouvert jusqu'au 15 novembre. Il porte sur la quantité de plantes recueillies, sur la variété des espèces et sur le prix de vente le plus rémunérateur de la récolte totale. Les concurrents devront envoyer au Siège social, 3, rue Rameau, la liste des plantes récoltées, avec le poids de chaque espèce, et les factures délivrées des herboristes auxquelles ils auront vendu leur cueillette.

La Presse et les Femmes

Compétition ou accord, par A. G. (La Tribune).

Il faut se dire que l'inégalité [illegible] vécu, que la fille d'Eve ne peut plus se contenter de vagues satisfactions [illegible]. Déjà, les pouvoirs publics se sont [illegible] d'octroyer un suffrage restreint, [illegible] catégories de citoyennes. Des projets [illegible] ont été déposés — qui ne resteront [illegible] de poussiéreux cartons — ; des commissions ont été nommées. On veut aboutir. Cela fait. Ce n'est pas assez. Il ne suffit pas que [illegible] veuves qui élèvent 4 ou 5 mioches, par exemple, et concourent directement à la [illegible] d'une ville, participent, de loin, à son administration, de préférence aux célibataires égoïstes qui ont renoncé aux joies et aux [illegible] de la paternité officielle et putative, [illegible] qu'elles soient aidées efficacement, [illegible] pécuniairement. Il faut que toutes les [illegible] soient aidées, protégées contre les [illegible] dangereuses et les entreprises capitalistes [illegible] font encore, à Paris, un véritable [illegible] travail en chambre. Il faut qu'elles [illegible] d'abri des promiscuités de la rue et de [illegible] lier, des séductions théories néo-malthusiennes. Il faut les pousser aux maternités futures.

Enfin, il faut améliorer notre éducation et la leur ; respecter leur sentimentalité, leur pudeur native ; comprendre leurs défauts et, par un effort de volonté, ne pas [illegible] elles, demain, quand les beaux jours [illegible] revenus, des rivales encombrant des [illegible]. Un conflit entre les sexes, ayant pour [illegible] le travail, aurait la plus fâcheuse répercussion sur l'évolution sociale. L'homme ne doit rire du « féminisme », ni le combattre, prétexte qu'il a donné naissance à [illegible] manifestations héroï-comiques. Ce n'est [illegible] un fantoche, ce n'est pas un ennemi. Cette doctrine qui gagne à être étudiée, [illegible] mise en pratique, progressivement, [illegible] heurts, car la plupart des revendications qu'elle implique sont justes et honnêtes.

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22.000 m., [illegible] de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour [illegible] et renseignements s'adresser à « La Française ».

Défauts de prononciation (bégaiement, etc. rapidement corrigées par Mme [illegible], professeur spécialiste, officier [illegible] démie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris.

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), [illegible] des Mathurins (près la rue Tronchet). Téléph. : Central 47-58

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre

Cafés — Thé — Maté

Variété de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris — Expéditions en Province

ALIMENTATION

pour Régime Diététique

FARINEUX. MALTINE et DIASTASE pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Parisani. — Fondée en 1[illegible] 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine. Téléph. : 203-64

Pâtes alimentaires en tous genres. Riz, Semoules, Tapioca, etc.

Conserves militaires

Colis militaires France pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Provinces. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. [illegible]

La gérante : Jane [illegible]

Imp. des Arts (P. Vayssé, dir.), 31, [illegible]

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (5e)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme franco

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE, COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale aux Examens officiels des Chambres de Commerce et Administrations, pour cours Professionnels de Secrétaires. — Cours par Correspondance.

ABONNEMENTS

FRANCE . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal et par la poste

TELEPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES

Agence MURATET & Cie
8, rue d'Hauteville
TEL. : NORD 71-11

A PROPOS des Femmes Ingénieurs

Lorsqu'un homme veut nous expliquer pour quelles raisons il faut interdire aux femmes une carrière — généralement la carrière exercée par cet homme — il apporte à l'appui de ses dires, deux espèces d'arguments : l'argument pratique et l'argument sentimental.

Nous les retrouvons toujours, immuables, à la base de l'opposition que l'on dresse, quand il s'agit de nous ouvrir une carrière où nos aînées n'étaient point mais où nos filles seront.

Ces arguments devaient fatalement être réédités à propos de la femme ingénieur, et c'est, sans surprise, que nous les avons relevés dans un article récemment paru (1).

L'argument pratique, c'est d'abord l'encombrement de la carrière, c'est, franchement dit, la crainte de la concurrence. Bien que cette raison d'ostracisme ne relève pas d'un idéal de justice très élevé, elle pouvait encore se défendre avant la guerre, mais maintenant, alors que sont fauchés non seulement nos ingénieurs d'aujourd'hui, mais ceux de demain et même d'après-demain, alors qu'enfin, au moment où finira la guerre il nous faudra intensifier la production et gagner la victoire économique, comment craindre de voir les carrières encombrées ? Comment ne pas souhaiter avoir pour collègues des femmes instruites plutôt que des hommes étrangers, ce qui ne peut manquer de se produire si notre population ne permettant pas de faire face à tous les besoins d'hommes ? Un autre argument pratique est le suivant, que de force de la femme, sa vie physiologique différente de celle de l'homme. Nous ne croyons pas que la femme s'obstine à exercer un métier qui dépasse ses forces matérielles, mais l'expérience seule qui doit l'éloigner de métier et non l'interdiction de la loi. Nous avons vu d'ailleurs, depuis la guerre, des femmes portant des matériaux arriant des bagages ; tous les jours des ingénieurs ne sont pas, à beaucoup près, aussi durs ; mais il est à craindre qu'on se préoccupe de nos forces lorsqu'il s'agit de carrières pleines d'avenir qu'on n'y songe peu lorsqu'on accorde à la femme sous le travail de l'usine, de l'atelier.

Si l'auteur reconnaît « que des femmes ont pu, dans certaines conditions remplacer avantageusement des hommes » il se hâte d'ajouter que cela ne doit pas entraîner de généralisation. Il concède que les femmes peuvent gagner des billets dans une banque, classer des documents dans un ministère, etc. ; il leur abandonne généreusement les humbles emplois et les postes subalternes. « N'engageons pas, écrit-il, de jeunes gens à leur disputer les places modestes qui sont et doivent être réservées pour elles seules. »

Voilà qui est franc, au moins. Si les femmes se contentent de modestes emplois, aucune objection à faire ; mais, dès lors, que le travail féminin commence à gêner la société et à la famille, il devient malaisant.

Passons à l'argument sentimental. La femme est faite pour être épouse et mère ; la femme-ingénieur n'aura pas le temps d'av